

Décision

Générale

colonial

Décision n° 913 concernant les services d'Etat.

n° 913

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 août 1960

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1960

Date du numéro

31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Baella Jacques, Ingénieur adjoint de première classe du cadre autonome des Travaux Publics dont le séjour administratif arrive à expiration le 22 août 1960, est autorisé à prolonger son séjour de six mois pour compter de la date précitée.